

No 114

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 25 JUILLET 1911.

## PRIÈRES.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est résolu.—Qu'à partir de cette date jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira chaque jour de séance à 11 a.m., et qu'outre la suspension ordinaire à 6 p.m., la séance sera aussi suspendue, chaque jour, y compris le mercredi, depuis 1 jusqu'à 3 p.m.

L'ordre à l'effet que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens étant lu;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Monk propose, comme amendement,—Que tous les mots après « Que » dans la motion soient retranchés et remplacés par les suivants:—« dans l'opinion de cette Chambre, un rapport complet de la Conférence impériale de 1911 devrait être soumis au Parlement incessamment ».

Et la question étant posée sur l'amendement, il est rejeté, sur division.

Et la question étant posée sur la motion principale,—elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, —et sur rapport de progrès, le comité se lève et obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.30 p.m., jusqu'à demain à 11 a.m.

CHARLES MARCIL,  
*Orateur.*